Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALPHA HEDGE +

FIA de droit français

Code ISIN : FR0010058453 Part I

Société de Gestion : VEGA INVESTMENT MANAGERS (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de gestion du Fonds est de rechercher, sur sa durée de placement recommandée de 5 ans, une sur-performance par rapport à l'EONIA aussi décorrelée que possible des marchés avec une volatilité cible inférieure ou égale à 12%. Les techniques de gestion alternative qui sont adoptées pour la gestion du Fonds ne permettent pas de comparaison directe avec un indicateur de référence. Toutefois, la performance du Fonds peut être comparée a posteriori avec l'EONIA, qui correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro.
- La politique d'investissement du Fonds consiste à sélectionner et à allouer un portefeuille d'OPC (Organismes de Placement Collectif) ayant différentes familles de stratégies de gestion alternative. Ces stratégies peuvent consister à arbitrer entre des titres de même nature ou non (« long/short », « valeur relative »), à exploiter des événements spécifiques affectant la vie des entreprises (« event driven »), à prendre des paris marqués à l'achat ou à la vente sur des classes d'actifs ou des zones géographiques, ou encore à combiner plusieurs des stratégies citées précédemment.Le gérant sélectionne des OPC présentant le meilleur potentiel de performance en s'appuyant à la fois sur des critères quantitatifs (performance historique, risque) et sur des critères qualitatifs (expérience, processus d'investissement, contrôle des risques).
  Ce Fonds a pour classification AMF: Fonds de multigestion alternative.
- Le portefeuille du Fonds est investi essentiellement au travers de parts et/ou d'actions d'OPC (dont des OPCVM) de droit français ou étranger, mettant en œuvre des stratégies de gestion alternative. Dans un souci de gestion du risque et de la liquidité, le FCP peut investir jusqu'à 90% en OPCVM monétaires ou Obligations et autres titres de créance libellés en euro.
- Le Fonds capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues au plus tard avant 12h30, le trente-cinquième (35ème) jour précédant le jour d'établissement de la valeur liquidative qui est calculée chaque fin de mois, et sont exécutées sur cette valeur liquidative.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

L'indicateur de risque de niveau 5 reflète l'exposition du Fonds aux stratégies de gestion alternative à dominante actions (sans limitation géographique ou sectorielle).

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce Fonds.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de liquidité** : le risque de liquidité représente la baisse de prix que le Fonds devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

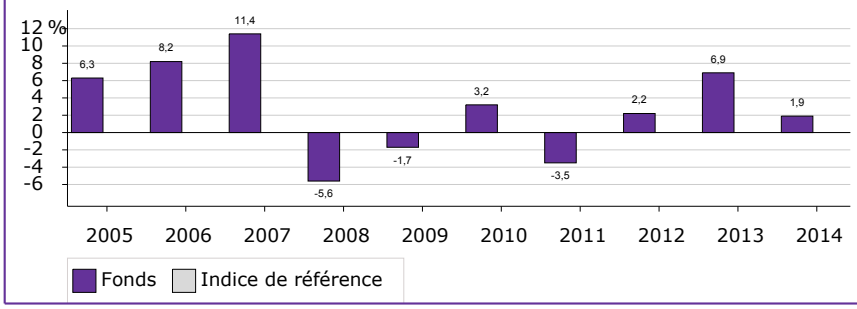
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur le dernier exercice	
Frais courants	2,55%*
Frais prélevés par le Fonds sous conditions de performances	
Commission de surperformance	15% de la surperformance au-delà de l'EONIA capitalisé, soit 0,32% sur le dernier exercice

*Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos en décembre 2014.
Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l' investisseur de se reporter à la rubrique « Frais » du prospectus de ce Fonds, disponible sur le site internet www.vega-im.com

PERFORMANCES PASSEES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par le Fonds.
- **Année de création du Fonds** : 2004.
- **Devise** : Euro.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank France.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à :

  VEGA INVESTMENT MANAGERS - 5-7, rue de Monttessuy 75007 Paris ou à l'adresse électronique suivante : service-clients@vega-im.com
- Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.vega-im.com
- La responsabilité de VEGA INVESTMENT MANAGERS ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document sont trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
VEGA INVESTMENT MANAGERS est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 7 janvier 2016.